

# Négociations le 9 mars... Et après ???

## Rappel des derniers évènements :

- Jeudi à l'AG, la CGT annonçait qu'elle allait utiliser un autre moyen légal pour ramener la Direction à la même table avec la CGT.
- Vendredi, la CGT a demandé aux services de l'État (*Sous-Préfecture et Inspection du Travail*) d'organiser une réunion de médiation suite au refus de la Direction générale de négocier après 5 semaines de grève !
- Ce lundi 28 février, soit la Direction organisait une réunion de négociation, soit les services de l'État organisaient une réunion de médiation, mais d'une manière ou d'une autre, la Direction allait être à la même table que la CGT !

**Lundi 28 février**, la Direction Générale a donc repris contact avec le Délégué Syndical Central CGT pour lui proposer une réunion de négociation le 9 mars, mais à la condition que le mouvement soit suspendu immédiatement ! **Les 7 syndicats CGT se sont réunis à 14h30 pour étudier la proposition et y réfléchir... La décision a été prise d'accepter de suspendre le mouvement jusqu'au 9 mars (1 semaine) et de donner une chance à la négociation tant réclamée par tout le monde !**

**Le 9 mars**, la CGT ira donc défendre vos revendications salariales, et nous verrons si la Direction a enfin pris en compte vos revendications, la hauteur de votre mécontentement...


**Si la Direction veut montrer un changement de cap, un changement d'attitude, et qu'elle est désormais ouverte à la négociation, elle devra le montrer clairement aux élus et aux salariés.**

**Dès le 10 mars à 12h, la CGT va organiser une Assemblée Générale avec les grévistes** pour leur soumettre les propositions de la direction, et leur redonner la main sur l'acceptation ou non de ces propositions !

**Si les propositions sont suffisantes => Fin du conflit salaires !**

**Si les propositions sont insuffisantes => Reprise des grèves !**

Les grévistes décideront, comme convenu depuis le départ de leurs modalités d'action et si les propositions leurs conviennent ! La CGT reste seulement l'organisatrice du mouvement revendicatif et agit de manière responsable !

 **Quant aux menaces de la direction sur les investissements, ou l'arrêt des investissements à Chalon**, ils peuvent fonctionner à certains moments, mais dans la période actuelle, avec 2 fours en veille en Ukraine, les importations de Russie impossibles, et avec la pénurie de bouteilles actuelle, **quel salarié censé pourrait y croire ?** 😊 *Ça fait 2 ans que les commerciaux n'ont pas de bouteilles à vendre et Verallia ne referait pas son four à Chalon et le Four à Cognac ???* 😞👉 Ce serait se tirer une balle dans le pied !

**Restons sérieux et négocions en tenant compte des revendications des salariés !** 🧐 Il y va de l'intérêt de tous ! L'entreprise, les salariés, les clients, et c'est sans compter l'ambiance de travail qui n'en sera que meilleure, et donc les rendements, le fonctionnement de l'usine ne peuvent que s'en ressentir positivement !

**1) Négociations mercredi 9 mars à 14h**

**2) Assemblée Générale des grévistes Jeudi 10 Mars à 12h dans la cour CGT**

Les grévistes décideront => Si les propositions leurs conviennent

Les grévistes décideront => L'arrêt ou non de la grève !

**Nous invitons tous les grévistes de ces dernières 5 semaines à venir participer à l'AG afin de décider ensemble, comme nous l'avons toujours fait !**

**Mesdames, Messieurs les Dirigeants, vous avez les moyens de ramener le travail et la sérénité dans notre entreprise, la CGT et les salariés en grève comptent sur vous !**